



# Ville de Vitry sur seine

DIRECTION DES AFFAIRES REGLEMENTAIRES  
SERVICE DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Année 2014**  
**4<sup>ème</sup> séance**

Vitry-sur-Seine, le

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en séance publique le :

**Mercredi 28 mai 2014**  
**à 20H45**  
**dans la Salle du Conseil Municipal**  
**de l'Hôtel de Ville**

Veuillez agréer, cher(e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.

**LE MAIRE**

**Alain AUDOUBERT**

- Appel nominal,
- Désignation d'un secrétaire,
- Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du mardi 29 avril 2014.

		COMMISSIONS COMPÉTENTES
<b>DESIGNATIONS</b>		
<b>020 –</b>	<b>DIRECTION GENERALE DES SERVICES</b>	
1	Modification de la délibération n°DL1433 du 29 avril 2014 portant désignation de deux représentants du conseil municipal auprès du groupement d'intérêt public d'insertion professionnelle d'Ivry/Vitry relatif à la mission locale, au plan local pour l'insertion et l'emploi et à la cellule clause insertion	Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin Ens./Enf./Form. Prof
<b>200 –</b>	<b>DIRECTION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES</b>	
2	Election des membres de la commission de délégation de service public : 5 titulaires et 5 suppléants	Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
<b>300 –</b>	<b>DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS</b>	
3	Election des candidats à la commission communale des impôts directs : 16 titulaires et 16 suppléants	Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
4	<u>Communauté d'agglomération Seine-Amont :</u> Désignation des représentants du Conseil municipal à la commission locale d'évaluation des transferts de charges	Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
<b>410 –</b>	<b>DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN</b>	
5	Election des membres de la commission relative aux concessions d'aménagement : 5 titulaires et 5 suppléants	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup>
6	Désignation de la personne habilitée à engager les discussions et à signer les concessions d'aménagement	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup>
7	Election des représentants du conseil municipal auprès de l'association Seine Amont Développement (A.S.A.D.) : 3 titulaires et 3 suppléants	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup>
<b>600 –</b>	<b>DIRECTION DE LA SANTE, DE LA FAMILLE ET DES DROITS SOCIAUX</b>	
8	Election d'un représentant du conseil municipal aux conseils de la vie sociale des établissements gérés par la Fondation des Amis de l'Atelier	Santé / Social

**QUESTIONS D'ORDRE GENERAL****100 – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 9 Formation des élus Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin
- 10 Mouvements des effectifs du personnel communal Toutes les commissions
- 11 Attribution d'indemnités de fonctions aux conseillers municipaux délégués Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

**410 – DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN**

- 12 ZAC Rouget de Lisle  
Signature de la charte des écoquartiers Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
Environnement / Voirie
- 13 Immeubles de la ville gérés par l'Office public de l'habitat de Vitry-sur-Seine :  
Programme de travaux (2<sup>ème</sup> tranche) à effectuer pour l'année 2014 pour un montant estimé à 30 532,48 euros Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin
- 14 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - ANRU  
Modification de la délibération n°DL14112 du 14 février 2014 concernant les caractéristiques financières pour des emprunts contractés par l'OPH de Vitry-sur-Seine auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'opération de vente en l'état futur d'achèvement rue d'Ivry Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin
- 15 Avenant y afférent Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin
- 16 Annulation de la délibération n°DL13617 du 20 novembre 2013 approuvant la vente aux consorts SAVARY de la parcelle communale cadastrée section BZ n°78 située 67 voie Daumier d'une superficie de 313 m<sup>2</sup> moyennant la somme de 109 550 euros  
Vente aux consorts SAVARY d'une portion de terrain de 289 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle communale cadastrée section BZ n°78 située 67 voie Daumier d'une superficie de 313 m<sup>2</sup> moyennant la somme de 101 150 euros Am<sup>t</sup> / Aff. éco. / Log<sup>t</sup>  
Adm. g<sup>ale</sup> / Pers. / Fin

**430 – DIRECTION VOIRIE – ENVIRONNEMENT**

- Collecte pneumatique des déchets ménagers et assimilés :  
Conventions portant constitution de servitudes conventionnelles à passer avec les propriétaires de terrains suivants : Environnement / Voirie
- 17 - la Foncière logement
- 18 - la Semise
- 19 - l'Office public de l'habitat de Vitry-sur-Seine

		COMMISSIONS COMPÉTENTES
<b>510 –</b>	<b>DIRECTION DES SERVICES SOCIO-ÉDUCATIFS</b>	
20	Avenant n°4 à la convention passée en 2011 avec le Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour l'accès du personnel de l'hôtel des finances de Vitry-sur-Seine au restaurant communal Makarenko	Ens./Enf./Form. Prof Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
21	Modification de la délibération n°DL12451 du 27 juin 2012 fixant les tarifs des activités socio-éducatives et culturelles pour la prise en compte de la revalorisation du taux de la subvention repas attribuée aux enseignants	Ens./Enf./Form. Prof Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
22	<u>Travaux d'extension du centre de loisirs primaire Marcel Cachin</u> : Demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne	Ens./Enf./Form. Prof Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
23	Annexe n°2014-1 à la convention générale de coopération avec l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL)	Ens./Enf./Form. Prof Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
<b>520 –</b>	<b>DIRECTION CULTURE – SPORTS - JEUNESSE</b>	
24	Demande de subvention pour la construction du futur centre aquatique du 8 mai 1945 auprès du département du Val-de-Marne	Culture/Sport/Jeunesse Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
25	Modalités générales de fonctionnement du dispositif Cap vacances et approbation des projets retenus pour 2014	Culture/Sport/Jeunesse Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
<b>600 –</b>	<b>DIRECTION DE LA SANTE, DE LA FAMILLE ET DES DROITS SOCIAUX</b>	
26	Convention de partenariat avec l'Institut régional d'éducation et de promotion de la santé d'Ile-de-France (I.R.E.P.S.) dans le cadre de la mise en place et de l'animation d'un point documentaire décentralisé	Santé / Social
27	<u>Poursuite du programme départemental de prévention bucco-dentaire</u> : Approbation de l'annexe pour l'année scolaire 2013-2014 concernant la convention à passer avec le département du Val-de-Marne	Santé / Social Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
28	<u>Centre municipal de santé</u> Remise gracieuse	Santé / Social Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin
<b>800 –</b>	<b>DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DU PATRIMOINE</b>	
29	Adhésion de la ville à la compétence relative aux marchés du syndicat intercommunal pour l'informatique municipale (SIIM) constitué en centrale d'achat	Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin.
30	Avenant n°3 de transfert du marché de surveillance et gardiennage des bâtiments communaux pour l'année 2011 (éventuellement reconductible pour les années 2012, 2013 et 2014)	Adm. g <sup>ale</sup> / Pers. / Fin.

## **INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **INFORMATIONS LEGALES**

Compte-rendu de la délégation accordée à Monsieur le Maire : décisions n° DC1422 et n°DC1423 du 15 avril 2014.



# ville de vitry sur seine

**DIRECTION DES AFFAIRES REGLEMENTAIRES  
SERVICE DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

adresse :

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
94407 Vitry-sur-Seine cedex

Vitry-sur-Seine, le 16 MAI 2014

téléphone : 01.46.82.80.00  
télécopie : 01.57.67.08.31  
pour joindre directement votre  
correspondant  
téléphone : 01.46.82.81.98

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

télécopie : 01.57.67.08.18  
références à rappeler dans tous  
les cas :  
210.-additif 2- M.L.

**OBJET : Ordre du jour du Conseil municipal  
du 28 mai 2014**

Je vous informe de l'inscription de questions nouvelles à l'ordre du jour de la séance ci-dessus mentionnée :

N° de question	Libellé	
32	Régie d'exploitation du théâtre JEAN-VILAR : élection d'un nouveau représentant du conseil municipal	Culture/Sport/Jeunesse
33	Désignation d'un représentant de la commune auprès du comité stratégique de la Société du Grand Paris – Modification de la délibération n° 12414 du 29 avril 2014.	Am <sup>t</sup> / Aff. éco. / Log <sup>t</sup>

Par ailleurs, je vous prie de trouver, ci-joint, la note de synthèse relative à ces questions dans le bordereau ci-joint, ainsi qu'une note de synthèse modifiée.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma considération distinguée.

**LE MAIRE**

**Alain AUDOUBERT**

## TABLEAU RECAPITULATIF DES PIECES JOINTES

N° de questions	Libellés
32	<b>Régie d'exploitation du théâtre JEAN-VILAR : élection d'un nouveau représentant du conseil municipal</b> <i>Note de synthèse</i>
33	<b>Désignation d'un représentant de la commune auprès du comité stratégique de la Société du Grand Paris – Modification de la délibération n° 14312 du 29 avril 2014.</b> <i>Note de synthèse</i>
10	<b>Mouvement des effectifs du personnel communal</b> <i>Note de synthèse modifiée - Suppression du quatrième point relatif aux postes de la direction 101 (Direction des ressources humaines)</i>



ANNÉE 2014

4<sup>ème</sup> SÉANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2014

Question n°32

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

**OBJET : REGIE D'EXPLOITATION DU THEATRE JEAN-VILAR :  
ELECTION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le théâtre Jean-Vilar est exploité sous la forme de régie autonome dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ceci a l'avantage d'adapter le mode de gestion aux spécificités du secteur du spectacle vivant et d'associer les usagers à la gestion de l'équipement.

Suivant l'article 1 du règlement intérieur, la régie est administrée par un Conseil d'administration au sein duquel siègent 9 représentants du Conseil municipal.

Conformément à l'article 4 de ce même règlement, il est prévu qu'en cas de démission il est procédé au remplacement dans les plus brefs délais du membre démissionnaire.

Suite à la démission du Conseil d'administration de la régie du théâtre Jean-Vilar de M. Saïd OMOURI, il est proposé au Conseil municipal de procéder à la désignation de son remplaçant.



# ville de vitry sur seine

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN

---

ANNÉE 2014  
4<sup>ème</sup> SÉANCE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2014

Question n°33

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

**OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITE STRATEGIQUE DE LA SOCIETE DU GRAND PARIS - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DL14312 DU 29 AVRIL 2014**

Par délibération n°DL14312 du 29 avril 2014, le Conseil municipal a procédé à la désignation de Monsieur Alain AUDOUBERT comme représentant de la commune au sein du comité stratégique du Grand Paris.

Il y a toutefois lieu de lui substituer Monsieur Michel LEPRETRE pour siéger au sein de cet organisme.

En effet, le comité stratégique a été installé auprès du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris pour l'accompagner dans ses missions de conception et de réalisation des projets d'infrastructures composant le réseau de transport public. Il a donc été in fine jugé plus opportun que le Maire adjoint détenteur de la délégation des transports, Monsieur Michel LEPRETRE, siège au sein de ce Comité.



# ville de vitry sur seine

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ANNÉE 2014  
4<sup>ème</sup> SÉANCE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2014

Question n°10

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

## **OBJET : MOUVEMENTS DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

Les propositions de transformations de postes (créations/suppressions) résultent des mises en adéquation des postes avec le grade des agents lauréats d'un concours ou des personnes recrutées.

Les autres propositions de transformation de postes (création/suppression) correspondent à des avancements de grades et une partie des promotions internes approuvés par la commission administrative paritaire.

Les propositions de création de postes sont destinées à garantir le bon fonctionnement des services en l'absence prolongée de certains agents.

La proposition de suppression de postes est liée à la création de poste à titre transitoire, dès que la situation médicale ou administrative de l'agent concerné est réglée.

### 101 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, en vue du reclassement pour raison médicale d'un agent

### 220 ETAT CIVIL

- Suppression d'un poste d'attaché
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe

### 310 COMPTABILITE RECETTES

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'attaché

### 413 AMENAGEMENT

- Suppression d'un poste d'ingénieur
- Création d'un poste d'attaché

### 412 URBANISME REGLEMENTAIRE

- Création d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe (création à titre transitoire pour permettre le bon fonctionnement du service jusqu'au départ à la retraite d'un agent le 01/10/2014)
- Création d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe pour faire face à l'ensemble des missions de suivi des autorisations en raison de l'intensification et complexification du secteur instruction. Cet emploi pourra éventuellement être pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat à durée déterminée pris sur le fondement de l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984. L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe.

#### 415 FONCIER

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### 425 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES BATIMENTS

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe (création à titre transitoire pour permettre le bon fonctionnement du service jusqu'au règlement de la situation médicale d'un agent)

#### 431 ADMINISTRATION VOIRIE ENVIRONNEMENT

- Suppression d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe

#### 433 ENTRETIEN EXPLOITATION DE LA VOIRIE

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe (reclassement pour raison médicale d'un agent)

#### 434 PARC AUTOMOBILE ET TRANSPORT

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

#### 452 MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

- Suppression d'un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'ingénieur
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

#### 511 EDUCATION

- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

#### 513 RESTAURATION

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

#### 514 CENTRES DE LOISIRS MATERNELS/LUDOTHEQUES

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe, créé à titre transitoire par le Conseil municipal le 15 décembre 2010

#### 515 CENTRES DE LOISIRS PRIMAIRES/CENTRES DE QUARTIER

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

#### 517 ATSEM

- Suppression d'un poste d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe

#### 521 GALERIE MUNICIPALE

- Suppression de 2 postes de rédacteurs
- Création de 2 postes de rédacteurs principaux de 2<sup>ème</sup> classe

#### 522 THEATRE JEAN VILAR

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### 523 3 CINES ROBESPIERRE

- Suppression de 2 postes de rédacteurs
- Création de 2 postes de rédacteur principaux de 2<sup>ème</sup> classe

#### 524 BIBLIOTHEQUE DISCOTHEQUE

- Suppression d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, qui avait été créé à titre transitoire

#### 525-1 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un poste de professeur d'enseignement artistique hors classe
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique
- Création d'un poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale

#### 527 COMPLEXE SPORTIF DU 8 MAI 1945

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

#### 529 SERVICE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

#### 528 JEUNESSE

- Suppression d'un poste d'attaché
- Création d'un poste de rédacteur

#### 620 MAINTIEN A DOMICILE

- Suppression d'un poste d'agent social de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'agent social de 1<sup>ère</sup> classe

#### 627 ACCES AUX DROITS ET SOLIDARITE

- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Création d'un poste adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### 651 CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

- Modification de l'exercice des fonctions d'un médecin phlébologue : passage de 8 heures à 4 heures hebdomadaires
- Création d'un poste de médecin phlébologue à temps non complet (4 heures hebdomadaires). Cet emploi permanent pourra être pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article 3-3 1° de la loi du 26 janvier 1984. L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire des praticiens hospitaliers et devra justifier des diplômes requis pour l'exercice de la fonction.
- Modification de l'exercice des fonctions d'un médecin radiologue : passage de 13h30 à 9h15 hebdomadaires
- Création d'un poste de médecin radiologue à temps non complet (3h45 hebdomadaires). Cet emploi permanent pourra être pourvu par un agent non titulaire en vertu d'un contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article 3-3 1° de la loi du 26 janvier 1984. L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire des praticiens hospitaliers et devra justifier des diplômes requis pour l'exercice de la fonction.

#### 670 LOGISTIQUE ET GESTION DE LA PETITE ENFANCE

- Suppression d'un poste d'attaché
- Création d'un poste d'attaché principal

#### 682 CRECHE MULTI ACCUEIL EDOUARD VAILLANT

- Suppression d'un poste d'éducateur de jeunes enfants
- Création d'un poste d'infirmière de classe supérieure

#### 730 ARCHIVES DOCUMENTATION

- Suppression d'un poste d'attaché
- Création d'un poste d'attaché principal

#### 830 COMPTABILITE ET MARCHES PUBLICS

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### 841 SECTEUR VIE ASSOCIATIVE

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise